



14ème Concours régional ORPHEA organisé par l'Association de danse « LES Océanes »

Amateur 1, Amateur 2 et Préprofessionnel

SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 FEVRIER 2024

LE MEDIAN, chemin de Tharabie - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Bulletin d'inscription

École ou Association : Nom Professeur :

Adresse École ou Association :

@ Professeur : ☎ Professeur :

Remplir une fiche par danseur (même pour les groupes)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Age : (Joindre s.v.p. photocopie pièce d'identité)

Adresse :

@ : Tel :

Nombre d'année(s) de danse (classique, jazz, contemporaine) :

Nombre d'heure(s)/semaine de danse (classique, jazz, contemporaine) :

CHOIX DES CATEGORIES :

AMATEUR 1 (jusqu'à 2 h 45 de danse/semaine)

AMATEUR 2 (de 3 h à 4 h 30 de danse/semaine)

PRE-PROFESSIONNEL (à partir de 4 h 45 de danse/semaine)

Merci de veiller au respect de la catégorie.

SOLO

AMATEUR 1

AMATEUR 2

PRE-PROFESSIONNEL

SAMEDI : POUSSIN (8/10 ans) BENJAMIN (11/13 ans)

DIMANCHE : JUNIOR (14/16 ans) SENIOR (+ de 17 ans)

DUO accompagné(e) de :

AMATEUR 1

AMATEUR 2

PRE-PROFESSIONNEL

SAMEDI : POUSSIN (8/10 ans) BENJAMIN (11/13 ans)

DIMANCHE : JUNIOR (14/16 ans) SENIOR (+ de 17 ans)

GROUPES (de 5 danseurs minimum à 18 danseurs maximum) :

AMATEUR 1

AMATEUR 2

PRE-PROFESSIONNEL

SAMEDI : MINI POUSSIN (8/9 ans) POUSSIN (10/11 ans) BENJAMIN (12/13 ans)

DIMANCHE : JUNIOR (14/16 ans) SENIOR (+ de 17 ans)

Nom de la chorégraphie :



14ème concours régional ORPHEA organisé par l'Association de danse « LES Océanes »

Les dossiers sont à retourner avant le 02/12/2023, avec les règlements d'inscription (chèque à l'ordre des Océanes).

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée et sont effectives lorsque le dossier est complet ! L'association se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite, si le nombre maximum d'inscrits est atteint.

Bulletin d'inscription passage danseurs

Merci de faire un règlement par chèque (à l'ordre des Océanes) uniquement pour l'inscription des danseurs.

Catégories par passage	Prix	Nombre de passage	Total
SOLO	15€		
DUO par danseur	10€		
GROUPE par danseur	6€		
		Total à régler	

Places spectateurs : Disponibles UNIQUEMENT sur le site HelloASso en vous connectant à l'adresse suivante: <https://www.helloasso.com/associations/les-oceanes/evenements/14e-concours-de-danse-orphea>



ou en flashant le QR code suivant:

Spectateurs : ATTENTION ! Le nombre de places dans la salle étant limité, il est IMPERATIF de commander les places dès confirmation de l'inscription.

Horaires de convocation

(A titre indicatif, ceux-ci seront ajustés en fonction du nombre d'inscrits, courant janvier)

Samedi (Poussins & Benjamins)	Horaires	Dimanche (Juniors & Séniors)	Horaires
DUO	08h30	DUO	08h00
SOLO	09h30	SOLO	09h30
GROUPE	15h30	GROUPE	15h30

Musique : envoyée en format **MP3** au moment de l'inscription à l'adresse : caroledanse16@gmail.com.
Chaque musique envoyée devra être identifiée par le **nom du ou des danseurs pour les solos et duos**,
le **nom du ballet pour les groupes**.

Inscriptions, règlements et réservations à renvoyer à :
LES Océanes Lucile DUMAZET 5b rue des tilleuls 38200 LUZINAY

Pour plus de renseignement : caroledanse16@gmail.com
Téléphone : **06.15.03.86.40** Site Internet : www.lesoceanes.net



14ème Concours régional ORPHEA organisé par l'Association de danse « LES Océanes »

AUTORISATION DROIT D'UTILISATION D'IMAGES

Je soussigné(e), (nom,prénom) :

Agissant en qualité de (entourer) : père – mère – tuteur de l'enfant ou moi-meme

Nom du danseur :

Inscrit(e) au concours de danse organisé par l'association LES Océanes

déclare que l'association **LES Océanes** peut utiliser et diffuser mon image ou celle de mon enfant
dans le cadre de ce concours :

PHOTOS ET/OU VIDEOS	J'AUTORISE ...
Photos prises durant le concours	
Vidéos tournées durant le concours	

AUTORISATION PREMIERS SECOURS

Je soussigné(e), (nom,prénom) :

Agissant en qualité de (entourer) : père – mère – tuteur de l'enfant ou moi-meme

Nom du danseur :

Adhérent de l'association :

AUTORISE l'association de danse « LES Océanes » à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires en cas d'accident et **A FAIRE APPEL A UN MEDECIN ou AUX SAPEURS POMPIERS ou EVACUATION SUR L'HOPITAL le plus proche.**

Renseignements importants à signaler concernant la santé de l'enfant :

.....
.....

En dehors du passage sur scène, l'Association « Les Océanes » se décharge de toute responsabilité

A, le / /

Signature du responsable : Ecrire "Lu et approuvé" :



14ème concours régional ORPHEA organisé par l'Association de danse « LES Océanes »

Salle de spectacle LE MEDIAN chemin de Tharabie 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER.

REGLEMENT CONCOURS

L'association de danse « Les Océanes » vous propose une buvette et un stand de restauration sur place, et, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de boire et/ou manger dans la salle de spectacle.

Ce concours est ouvert aux danseurs amateurs 1 et 2 et préprofessionnels de Jazz et de Modern'Jazz.

Suite à de nombreux abus, nous demandons aux professeurs de respecter à ce que les élèves soient bien inscrits dans la bonne catégorie, sous peine de 2 points de pénalités.

Les candidats peuvent se présenter en solo, duo ou les deux et en groupe. Nous rappelons que seul le professeur est autorisé à accompagner les danseurs en coulisses.

Un même candidat a la possibilité de concourir dans 1 solo et/ou 1 duo ainsi que dans 2 groupes différents maximum.

Les candidats concourant en Duo et n'ayant pas le même âge, sont classés dans la catégorie du candidat le plus âgé.

Les Groupes doivent être constitués de 5 danseurs minimum à 18 danseurs maximum. Leur catégorie est déterminée par la moyenne d'âge de l'ensemble des danseurs du groupe ainsi que la durée moyenne de danse/semaine de chaque danseur constituant ce groupe.

Pour les préprofessionnels, des catégories d'âge pourront être faites en fonction des participants.

Si dans une des catégories le nombre d'inscrits est important, l'association se réserve la possibilité de création de catégories supplémentaires.

Le jury, composé de professionnels de la danse, **est le seul à délibérer et son jugement reste souverain.**

Catégorie amateur 1 : jusqu'à 2 h 45 de danse par semaine

Catégorie amateur 2 : de 3 h à 4 h 30 de danse par semaine

Catégorie préprofessionnel : à partir de 4 h 45 de danse par semaine

Temps de passage

Les temps de passage sont identiques pour les amateurs et les préprofessionnels.

DUO & SOLO			
Samedi	Poussin	8 à 10 ans	Danse de 1 minute 30 max
	Benjamin	11 à 13 ans	Danse de 1 minute 30 à 2 minutes
Dimanche	Junior	14 à 16 ans	Danse de 2 minutes max
	Sénior	+ de 17 ans	Danse de 2 minutes max
GROUPE			
Samedi	Mini Poussin	8 à 9 ans	Danse de 3 minutes max
	Poussin	10 à 11 ans	Danse de 3 minutes max
	Benjamin	12 à 13 ans	Danse de 4 minutes max
Dimanche	Junior	14 à 16 ans	Danse de 4 minutes max
	Sénior	+ de 17 ans	Danse de 4 minutes max

Attention l'association se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite, si le nombre maximum d'inscrits est atteint. Les inscriptions sont effectives lorsque le dossier est complet !